



## ¡Premières démarches en Espagne !



### Services publics de l'emploi

Les Services Publics de l'Emploi Nationaux et Régionaux disposent d'un réseau d'agences dont les services sont accessibles à tous les travailleurs et demandeurs d'emploi. Services proposés : offres de travail, orientation professionnelle, formation professionnelle pour l'emploi, procédures d'octroi des indemnités de chômage, renseignements sur les mesures favorisant l'emploi. Les adresses sont disponibles dans l'Annuaire téléphonique ou sur le site du Service public de l'emploi (Servicio Público de Empleo Estatal), qui contient des liens vers les services publics de l'emploi des Communautés Autonomes.

[www.sepe.es](http://www.sepe.es)

### EURES

Réseau européen pour l'emploi

Il s'agit d'un réseau de coopération créé par la Commission pour faciliter la libre circulation des travailleurs. EURES dispose d'un portail Internet où vous trouverez des informations sur la mobilité, les offres d'emploi dans les pays membres, ainsi qu'une application pour introduire le CV en ligne.

[www.eures.europa.eu](http://www.eures.europa.eu)

Dialogue avec les citoyens:

<http://ec.europa.eu/youreurope/index.htm>

### Administrations régionales

Andalousie  
[www.juntadeandalucia.es](http://www.juntadeandalucia.es)  
Aragon  
[www.aragob.es](http://www.aragob.es)  
Asturies  
[www.asturias.es](http://www.asturias.es)  
Baléares  
[www.caib.es](http://www.caib.es)  
Canaries  
[www.gobcan.es](http://www.gobcan.es)  
Cantabrique  
[www.gobcantabria.es](http://www.gobcantabria.es)  
Castille-La Manche  
[www.jccm.es](http://www.jccm.es)  
Castille-León  
[www.jcyl.es](http://www.jcyl.es)  
Catalogne  
[www.gencat.net](http://www.gencat.net)

### Renseignements généraux Administration publique

Représentation de la U.E. en Espagne [www.es-ue.org](http://www.es-ue.org)

Ambassades en Espagne  
[www.embajada-online.com/embajadas-de-otros-paises-en-Espana-P166.htm](http://www.embajada-online.com/embajadas-de-otros-paises-en-Espana-P166.htm)

Renseignements généraux  
[www.060.es](http://www.060.es)

Information des citoyens du Ministère espagnol de l'intérieur  
[www.mir.es](http://www.mir.es)

### Information fiscale

[www.aeat.es/](http://www.aeat.es/)

### Information Sécurité Sociale

[www.seg-social.es](http://www.seg-social.es)

### Institut national de la S. Sociale

[www.seg-social.es](http://www.seg-social.es)

### Salaires

[www.tusalarario.es](http://www.tusalarario.es)

### Information pour diplômés

[http://www.sepe.es/contenido/emp\\_leo\\_formacion/eures/pdf/folleto\\_titulados.pdf](http://www.sepe.es/contenido/emp_leo_formacion/eures/pdf/folleto_titulados.pdf)

### Reconnaissance des titres universitaires

[www.enic-naric.net/](http://www.enic-naric.net/)

### Europass

[www.europass.cedefop.europa.eu](http://www.europass.cedefop.europa.eu)

### Liens utiles

[www.universia.es](http://www.universia.es)  
[www.fue.es](http://www.fue.es)  
[www.universitarios.com](http://www.universitarios.com)

### Estrémadure

[www.juntaex.es](http://www.juntaex.es)  
Galice  
[www.xunta.es](http://www.xunta.es)  
Madrid  
[www.madrid.org](http://www.madrid.org)  
Murcie  
[www.carm.es](http://www.carm.es)  
Navarre  
[www.navarra.es](http://www.navarra.es)  
Pays Basque  
[www.euskadi.net](http://www.euskadi.net)  
La Rioja  
[www.larioja.org](http://www.larioja.org)  
Communauté Valencienne  
[www.gva.es](http://www.gva.es)  
Ceuta  
[www.ceuta.es](http://www.ceuta.es)  
Melilla:  
[www.melilla.es](http://www.melilla.es)

# PREMIÈRES DÉMARCHES LORS DE VOTRE ARRIVÉE EN ESPAGNE



**1. NIE** (Numéro d'identification d'étranger). Sollicité auprès des *Oficinas de Extranjería* ou de la Police, ce numéro est nécessaire pour toutes les démarches auprès de l'administration publique et de nombreux services (pour s'établir en tant que travailleur indépendant, ouvrir un compte bancaire ou acquérir une propriété. Il est l'équivalent de la carte d'identité (DNI) des espagnols. Pour les étrangers, le numéro de NIE sera également leur numéro d'identification fiscale NIF  
[www.mir.es/SGACAVT/modelos/extranjeria/modelos\\_extranje/ex\\_14.pdf](http://www.mir.es/SGACAVT/modelos/extranjeria/modelos_extranje/ex_14.pdf)

**2. INSCRIPTION** Les citoyens communautaires qui demeureront plus de 3 mois en Espagne doivent solliciter leur inscription au *Registro Central de Extranjeros* auprès de l'*Oficina de Extranjería* ou du commissariat de police de leur localité de résidence. Pour ce faire, il faut présenter le passeport ou une pièce d'identité en cours de validité, et acquitter une taxe. Un Certificat d'inscription sera alors délivré, et indiquera en outre le NIE. Cette formalité a remplacé l'obtention de la carte de séjour  
[www.mir.es/SGACAVT/modelos/extranjeria/modelos\\_extranje/ex\\_16.pdf](http://www.mir.es/SGACAVT/modelos/extranjeria/modelos_extranje/ex_16.pdf)

**3. RECENSEMENT MUNICIPAL** L'Empadronamiento est un recensement municipal de résidence. Il est exigé pour de nombreuses démarches administratives telles que le vote lors des élections municipales ou la scolarisation des enfants.  
**4. INSCRIPTION EN TANT QUE DEMANDEUR D'EMPLOI** Pour rechercher un emploi et bénéficier d'une orientation professionnelle, vous pouvez vous inscrire auprès de l'*Oficina de empleo* (agence pour l'emploi) de votre localité. La liste complète des services d'emploi en Espagne est disponible sur <https://www.redtrabaja.es/es/redtrabaja/portal/homeTrabajo.do>

**5. EXPORTATION DES PRESTATIONS DE CHÔMAGE** Si vous importez une prestation de chômage depuis votre pays, vous devez vous inscrire dès votre arrivée en Espagne auprès de l'*oficina de empleo* de votre localité dans un délai de 7 jours, et solliciter la prestation en présentant le formulaire correspondant.  
**6. RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES** Il existe deux types de reconnaissance : professionnelle et académique. Vérifiez ce dont vous avez besoin pour la reconnaissance de votre profession.  
Réseau Naric  
[www.enic-naric.net/](http://www.enic-naric.net/)

## À VÉRIFIER AVANT DE COMMENCER À TRAVAILLER

### AUTRES POSSIBILITÉS D'EMPLOI

\*Entreprises de travail temporaire  
Particulièrement utiles pour des emplois temporaires.

\*Agences privées de placement  
Moyens de communication

El País <http://clasificados.elpais.com/>

El Mundo  
<http://www.expansionyempleo.com/>

ABS [www.infoempleo.com](http://www.infoempleo.com)  
La Vanguardia [www.lavanguardia.es](http://www.lavanguardia.es)  
TVE [www.rtve.es](http://www.rtve.es)

**1. NUMÉRO D'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE**  
Vous devez le solliciter auprès de l'agence de la Sécurité sociale lorsque vous commencerez à travailler.

**2. CARTE DE SANTÉ**  
Une fois inscrit au régime espagnol de la Sécurité Sociale, vous recevrez votre carte de santé. (*tarjeta sanitaria*).

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**  
« Voir la Guide De travail de l'Espagne »

<http://www.mtin.es/es/Guia/texto/index.htm>